



Rapport Annuel

2008-2009



***Conférence régionale
des élus de la Bale-James***



110, boulevard Matagami
Case postale 850
Matagami (Québec) J0Y 2A0



Table des matières

Mot du président.....	4
Mission, territoire et mandat.....	5
Conseil d'administration et équipe.....	6
1. Principales prises de positions.....	8
2. Ententes spécifiques et de partenariat	9
3. Transport	18
4. Tourisme.....	20
5. Commission régionale sur les ressources naturelles et le territoire de la Baie-James	20
6. Fonds	22
7. Communications.....	28
8. Jeunesse.....	29
9. Condition féminine.....	30
Rapport financier (voir Annexe)	



L'année 2008-2009, un nouvel envol!

Mot du président



Chers partenaires,

L'année 2008-2009 pourrait être définie ainsi : « un nouvel envol ». Fruits de maintes réflexions, de travaux et de négociations réalisés au cours des dernières années, plusieurs projets et ententes ont connu d'heureux dénouements. Nous constatons enfin que la régionalisation et la décentralisation tant annoncées se matérialisent avec des retombées tangibles pour notre région. Nous pouvons ainsi développer de nouveaux outils avec nos partenaires afin de soutenir et stimuler l'essor de la Jamésie.

Parmi ces dossiers marquants, je désire souligner la signature de l'entente spécifique qui a officialisé le véritable départ de la Commission régionale sur les ressources naturelles et le territoire de la Baie-James (CRRNTBJ). L'équipe permanente a été complétée et elle s'est aussitôt mise au travail afin d'amorcer la réalisation du Plan régional de développement intégré sur les ressources naturelles et le territoire (PRDIRT). Je profite de l'occasion pour souligner l'enthousiasme de cette nouvelle équipe et pour remercier les commissaires de la Commission pour leurs disponibilités ainsi que pour leur expertise. La Commission aura de plus un important rôle à jouer avec la mise en oeuvre du nouveau régime forestier, prévu pour 2013.

Plusieurs autres dossiers ont été concrétisés ou ont reçu des réponses positives cette année dans les domaines des aînés, du réseau large bande, de la Table jamésienne de concertation minière, de l'Entente en tourisme et de l'annonce de la construction de la route des monts Otish, lors du dernier budget provincial.

Malgré ces avancées significatives et remarquables pour notre région, nous ne devons rien tenir pour acquis. La région demeure encore très fragile dans certains domaines. La crise économique affectant certains secteurs tels que l'industrie forestière est encore très présente en région. Trop de retombées économiques de l'exploitation des ressources naturelles de la région nous échappent encore. Nous devons encore nous battre afin de faire reconnaître la Jamésie et les droits de ses résidents à leur juste valeur auprès des grandes entreprises et de l'appareil gouvernemental. De plus, nous attendons toujours le dévoilement du véritable contenu du soi-disant Plan Nord qui avait été annoncé en grandes pompes par le premier ministre du Québec lors de la campagne électorale de l'automne 2008.

C'est en oeuvrant avec conviction et passion avec les différents acteurs que nous mènerons à bien la destinée de la Jamésie, au bénéfice de l'ensemble des Jamésiennes et des Jamésiens. Je désire remercier nos partenaires ainsi que l'ensemble des administrateurs et du personnel de la CRÉ de la Baie-James pour leur dévouement et leur collaboration de tous les instants. Sans cette synergie, cet envol n'aurait pas pu se concrétiser.

Bonne lecture!



Mission

La Conférence régionale des élus de la Baie-James est une instance de concertation et de planification composée à la base d'élus municipaux qui s'adjoignent des représentants de la société civile ayant pour mission de promouvoir et soutenir le développement économique, social et culturel de la grande région du Nord-du-Québec, secteur Jamésie par la concertation entre les divers dirigeants politiques, économiques et sociaux du territoire, et ce, dans le respect des valeurs de la région.

Territoire

La Conférence régionale des élus de la Baie-James exerce ses activités dans la région administrative du Nord-du-Québec, sur le territoire compris entre les 49° et 55° parallèles, qui englobe les villes de Matagami, Lebel-sur-Quévillon, Chibougamau, Chapais et la Municipalité de Baie-James incluant les localités de Villebois, Valcanton et Radisson, excluant les communautés autochtones.

Mandat

La Conférence régionale des élus est l'interlocuteur privilégié du gouvernement du Québec en matière de développement régional pour le Nord-du-Québec. Elle a pour mandat de :

- ⇒ Évaluer les organismes de planification et de développement au palier local et régional.
- ⇒ Favoriser la concertation des partenaires de la région et donner, le cas échéant, des avis au ministre sur le développement de la région.
- ⇒ Élaborer un plan quinquennal de développement pour la région en améliorant la qualité de vie, notamment par le développement de l'emploi et dans une perspective de développement durable.
- ⇒ Conclure des ententes spécifiques pour la mise en oeuvre du plan quinquennal de développement.



Conseil d'administration

En vertu de la loi, le conseil d'administration de la Conférence régionale des élus de la Baie-James est composé des membres du conseil de la Municipalité de Baie-James et de quatre représentants de la société civile. Le député de l'Assemblée nationale a le droit de participer, sans droit de vote, aux délibérations du conseil d'administration.

Élus (es)

M. Gérald Lemoyne, président, maire de Lebel-sur-Quévillon et maire de la Municipalité de Baie-James

M. René Dubé, vice-président, maire de Matagami

Mme Colombe Fortin, secrétaire-trésorière, Municipalité de Baie-James

M. Donald Bubar, maire de Chibougamau

M. Jacques Bérubé, maire de Chapais

* M. Jean Brassard, président de la localité de Villebois

* Mme Cécile Philippon, présidente de la localité de Valcanton

Société civile

M. Denis Lemoyne

directeur général de la Société de développement économique de Lebel-sur-Quévillon

M. Roger Savard

directeur général de la Librairie Ungava

M. Richard L'Écuyer

président de Fontech inc.

M. Réal Dubé

secteur minier

Député

M. Luc Ferland

Comté d'Ungava

* **Localité de Villebois** : Mme Francine Thivierge a été remplacée par M. Jean Brassard

* **Localité de Valcanton** : Mme Claudine Desgagnés a été remplacée par Mme Cécile Philippon

* **Localité de Radisson** : M. Yves Pelletier a été remplacé par Mme Joane Cyr et le poste est devenu vacant en mars 2009



Équipe

Directeur général

M. André Brunet

Agente de bureau

Mme Linda Arseneault

Mme Sandra Ethier

Secrétaire

Mme Josée Crépeau

Technicienne en administration

Mme Annie Cloutier

Agente de développement (*Développement social, jeunesse, condition féminine et culture*)

Mme Marie-Josée Racicot

Agente de développement (*Entente spécifique des aînés, Loisirs et Sports*)

Mme Sara-Eve Charrette-Duchesneau

Agent de développement (*Communication, tourisme et transport*)

M. Stéphane McKenzie

Analyste financier

M. Patrick ST-Germain

Commission régionale sur les ressources naturelles et le territoire de la Baie-James

Secrétaire

Mme Mélanie Trottier

Agente de recherche

Mme Véronique Lévis

Technicienne en géomatique

Mme Annick Kenny



Principales prises de position

1

Consultation publique sur le livre vert sur le nouveau régime forestier

Au printemps 2008, le ministre des Ressources naturelles et de la Faune, M. Claude Béchar, lançait une vaste consultation provinciale sur le Livre vert qui proposait de revoir en profondeur le régime forestier. La CRÉBJ avait alors entrepris une tournée de consultations des partenaires de l'industrie forestière ainsi que de la population sur les enjeux soulevés dans le Livre vert. Le mémoire fut déposé au ministre en avril 2008.

Consultations particulières portant sur le document intitulé *L'occupation du territoire québécois et la constitution des sociétés d'aménagement des forêts*, en vue d'implanter un nouveau régime forestier au Québec

La Conférence régionale des élus de la Baie-James était invitée à présenter son mémoire sur le document de travail intitulé *L'occupation du territoire québécois et la constitution des sociétés d'aménagement des forêts*, en vue d'implanter un nouveau régime forestier, à la Commission permanente de l'économie et du travail, le jeudi 16 octobre 2008.

Le mémoire déposé répondait aux questions figurant dans le document de consultation relatif à la réforme du régime forestier au Québec. Plus précisément, la CRÉBJ réagissait aux interrogations sur l'aménagement écosystémique, à la sylviculture intensive, à la régionalisation de la gestion forestière, au remplacement des contrats d'approvisionnement et d'aménagement forestier (CAAF) par des garanties d'approvisionnement et à la mise en place d'un bureau de mise en marché du bois.

Outre les réponses formulées à l'égard des questionnements soulevés dans le document en question, des avis ont été émis sur des aspects jugés essentiels par la CRÉBJ, d'ici la mise en oeuvre du nouveau régime forestier. Mentionnons entre autres la compatibilité du nouveau régime forestier avec les mesures prévues au chapitre 3 de la *Paix des braves*, le mode de calcul de la possibilité forestière et l'avenir du *Programme de mise en valeur des ressources du milieu forestier (PMVRMF)*, volet II.



Réforme sur la Loi électorale

Dans la foulée du projet de refonte de la carte électorale qui proposait de modifier significativement la circonscription d'Ungava, déposée en mars 2008 par le directeur général des élections (DGE) et président de la Commission de la représentation électorale du Québec, un mémoire a été déposé dénonçant cette modification. De plus, un 2^e mémoire proposant une meilleure représentativité des régions à l'Assemblée nationale fut également soumis.

La proposition de la CRÉBJ s'appuie sur le principe que le député doit, dans son rôle de législateur, porter à l'Assemblée nationale la préoccupation citoyenne et territoriale; l'actuelle Loi électorale n'étant basée que sur la notion citoyenne. La CRÉBJ propose de tenir compte du facteur territorial en intégrant la superficie des territoires en plus du nombre d'électeurs dans la délimitation des circonscriptions électorales.

Ententes spécifiques et de partenariat

2

Entente spécifique concernant la Table jamésienne de concertation minière (TJCM)

La TJCM consolide ses positionnements

En 2007, le Centre d'étude appliquée du Quaternaire (CÉAQ), un projet structurant de la Table jamésienne de concertation minière, a été inauguré. En 2008-2009, le CÉAQ a consolidé son positionnement, notamment par des ententes contractuelles avec le ministère des Ressources naturelles et de la Faune pour un projet de cartographie des unités morpho-stratigraphiques satellitaires d'un vaste secteur au nord de la Transtaïga. Un second projet pour le compte de la Commission géologique du Canada consistait au comptage lithologique d'un secteur dans les environs de Lebel-sur-Quévillon. De plus, en cours d'année et dans une perspective de développement des affaires, le CÉAQ a mis en place un service de préparation d'échantillons préalable aux analyses géochimiques. Ce nouveau service offert au Nord-du-Québec fut bien accueilli et apprécié par les compagnies minières. Le développement des connaissances des dépôts glaciaires découle d'une position concertée de la TJCM et du Nord-du-Québec.

La Table a poursuivi ses travaux dans divers comités stratégiques tels que la Commission régionale des ressources naturelles et du territoire de la Baie-James, le Comité de créneau ACCORD du secteur minier Nord-du-Québec, le Comité de la route des monts Otish, le Comité uranium de la CRÉBJ, le Comité de mise en valeur du potentiel minéral du Nord-du-Québec et le Comité-Mines incluant le plan de communication « La ruée vers le Nord ».



À souligner également l'expertise unique de la TJCM au niveau des études prévisionnelles qui est reconnue à l'échelle provinciale.

Rappelons que la Table jamésienne de concertation minière vise à soutenir et développer l'industrie minière sur le territoire de la Baie-James dans une optique de développement durable et à assurer le maximum de retombées socioéconomiques aux populations qui l'habitent.

L'entente négociée en 2009 a été officiellement signée le 16 avril dernier. Sont présents sur la photo, M. Gérald Lemoyne, président de la CRÉ de la Baie-James, M. Serge Simard, sous-ministre des Ressources naturelles et de la Faune et M. Gary James, président de la Table jamésienne de concertation minière.

Photo : Pierre Gaudreault



Entente spécifique sur la maximisation des retombées des grands projets pour les régions



Les principales activités du Comité de maximisation des retombées économiques du Nord-du-Québec (ComaxNORD), en cette pointe de travaux du projet de l'Eastmain-1-A–Sarcelle–Rupert, ont consisté à assurer la mise en oeuvre du portefeuille de mesures incitatives de retombées régionales.

Réunions

Au cours de l'année 2008-2009, le ComaxNORD s'est réuni cinq fois. De plus, des rencontres ont également eu lieu avec le Comité de maximisation des retombées économiques de l'Abitibi-Témiscamingue (ComaxAT) ainsi que les partenaires régionaux tels qu'Emploi-Québec, Hydro-Québec, les chambres de commerce et les divers organismes intervenant en développement économique.

Activité de maillage

Le ComaxNORD, en collaboration avec le ComaxAT, a organisé deux activités de maillage d'entreprises qui permettent d'accroître la visibilité et la capacité de sous-traitance des entreprises de la région. L'activité du printemps, le 16 avril 2008, au Campement Rupert, a réuni une centaine d'entrepreneurs dont 25 de la Jamésie. Le taux de satisfaction des participants était supérieur à 80 %. Le 19 novembre, une autre activité s'est déroulée au campement de l'Eastmain. Bien que réunissant un peu moins de participants (55 dont une quinzaine d'entrepreneurs et commerçants jamésiens), le taux de satisfaction était encore une fois très élevé et nous avons eu le plaisir de voir arriver de nouveaux joueurs en plus des habitués.

Autres activités

En plus des activités de maillage formelles, le ComaxNORD s'assure aussi de faire les représentations adéquates au chantier auprès d'entrepreneurs et donneurs d'ordre afin de faire valoir l'expertise et la disponibilité des entreprises jamésiennes. Grâce à des tournées fréquentes, les agents du ComaxNORD sont présents et disponibles tant au



chantier que dans les villes et localités de la région. De plus, la mise à jour régulière du site web et du répertoire Bottin des entreprises des régions Nord-du-Québec et de l'Abitibi-Témiscamingue assurent aussi une bonne visibilité aux entrepreneurs et commerçants de la région.

Bilan des retombées économiques

L'année 2008 marquait la pointe des travaux de génie civil au projet de l'Eastmain-1-A–Sarcelle–Rupert. Comme ce secteur d'activités constitue le créneau de plusieurs entrepreneurs de notre région, nous avons constaté une forte hausse des retombées économiques dans ce domaine par rapport à l'an dernier. Ainsi, au 28 février 2009, la région Nord-du-Québec avait obtenu plus de 158 millions de dollars en contrats octroyés et achats réalisés, soit :

- ⇒ Achats de biens non stratégiques et sous-traitance : 83,3 M\$
- ⇒ Contrats régionaux (sans incitatif) : 74,8 M\$
- ⇒ Services professionnels : 65 000 \$

Main-d'oeuvre :

- ⇒ Nombre d'heures travaillées : 294 264 heures
- ⇒ Valeur de la main-d'oeuvre : 11 652 850 \$

Pierre Pelletier, agent de liaison du ComaxNORD
600, 3^e Rue, bureau 7, Chibougamau (Québec) G8P 1P1
Tél : 418 748-7070 Téléc. : 418 748-7866
Courriel : pierre.pelletier@comaxnord.com site Web : www.comaxnord.com

Entente spécifique sur la culture régionale

La Conférence régionale des élus de la Baie-James (CRÉBJ), en collaboration avec le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine (MCCCF) et le ministère des Affaires municipales et des Régions (MAMR), a signée en 2006 une entente spécifique sur la culture en Jamésie ayant pour objectifs généraux de mettre en place les conditions propices au développement de la culture en Jamésie, l'identification des pistes d'action relativement au développement de la culture ainsi que la mise en place d'un programme de soutien financier adapté aux priorités régionales.

Au cours des années, plusieurs actions ont été mises de l'avant afin de favoriser le développement culturel en Jamésie dont la mise en place d'un fonds dédié au développement et à la valorisation de la culture. Ce fonds appuie financièrement les initiatives culturelles sur le territoire de la Baie-James en lien avec les quatre enjeux privilégiés et reconnus par la Conférence régionale des élus de la Baie-James, soit :

- 📁 La réorganisation du développement culturel régional;
- 📁 Le développement de l'identité régionale;
- 📁 La professionnalisation de la culture;
- 📁 L'enrichissement des échanges interculturels.



En 2008-2009, plusieurs subventions ont été accordées pour un montant total de 51 907 \$.

De plus, en cours d'année, divers projets spéciaux ont été portés de l'avant totalisant des subventions de 76 000 \$, dont 40 000 \$ seront investis dans le projet d'écriture de l'histoire de la Baie-James.



Entente spécifique sur le développement social



L'année 2008-2009 est la dernière année de l'Entente spécifique sur le développement social ayant été conclue, en juillet 2006, entre le Comité de développement social de la Baie-James (CDSBJ), le Centre régional de santé et de services sociaux de la Baie-James (CRSSSJ), la Conférence régionale des élus de la Baie-James (CRÉBJ), le ministère des Affaires municipales et des Régions (MAMR) et le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale (MESS).

En plus d'oeuvrer aux différents objectifs de ladite Entente, le CDSBJ a, entre autres, participé aux rencontres du Réseau québécois de développement social, travaillé avec le comité de travail relatif à la création de l'entente spécifique sur les aînés et collaboré avec la Direction de santé publique du CRSSS de la Baie-James dans le cadre du Rapport de la directrice de l'année 2008.

De plus, au cours de l'année, le comité de gestion de la Subvention à l'initiative sociale de la Jamésie (SISJ), découlant de l'Entente, a analysé 28 projets, dont 7 d'envergure régionale et 21 d'envergure locale. Un total de 64 037 \$ a été alloué en subventions.

Approche territoriale intégrée (ATI)

En janvier 2008, le CDSBJ a signé un protocole d'entente avec le MESS, par l'entremise du Secrétariat à l'action communautaire autonome et aux initiatives sociales (SACAIS), dans le cadre de l'Approche territoriale intégrée (ATI) de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale. Le CDSBJ a reçu 24 000 \$ du Fonds québécois d'initiatives sociales pour entreprendre une démarche de concertation régionale sur la question de la pauvreté. Afin de mener à bien ce projet, le CDSBJ s'est adjoint un consultant : la firme ADN Organisations, avec lequel il a travaillé de près à la réalisation du projet. Les travaux ont mené à l'élaboration d'un plan d'action qui a été remis au Secrétariat à l'action communautaire autonome et aux initiatives sociales en décembre 2008.

Réflexion stratégique du CDSBJ

Dernièrement, plusieurs considérations ont démontré au CDSBJ qu'il était mûr pour une analyse approfondie de ses rôles et mandats. Les travaux entourant la préparation du plan d'action de l'ATI, une formation sur la gouvernance à laquelle ont pris part quelques administratrices et le renouvellement imminent de l'entente spécifique, ont incité l'ensemble du conseil d'administration à s'engager dans une démarche de réflexion stratégique. Celle-ci a permis de statuer sur le positionnement du CDSBJ afin qu'il poursuive encore plus efficacement son rôle de soutien au développement social auprès des communautés jamésiennes ainsi qu'auprès de ses partenaires, en fonction des enjeux régionaux actuels. Ainsi, le CDSBJ bénéficiera d'une formation sur la gouvernance pour son tout nouveau conseil



d'administration ainsi que d'un support professionnel en vue de l'élaboration d'une nouvelle planification stratégique pour les cinq prochaines années. À ce jour, la prochaine entente, qui s'étalera sur cinq ans, est toujours en développement.

Entente spécifique sur l'adaptation des services et infrastructures régionales pour l'amélioration des conditions de vie des aînés

À la suite de la signature de l'Entente spécifique visant l'adaptation des services et infrastructures pour les aînés du Nord-du-Québec, un plan d'action quinquennal a été développé avec l'aide d'un comité de travail. Ce dernier a été mis en place pour faciliter la mise en oeuvre de l'entente et du plan d'action. Ce comité est composé des personnes suivantes :

Madame Suzy-Ann Morin, ministère de la Famille et des Aînés;
 Monsieur Yvan Moreau, ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire;
 Madame Lucette Larochelle, Table régionale de concertation des aînés du Nord-du-Québec;
 Monsieur Denis Lemoyne, Lebel-sur-Quévillon;
 Monsieur James McBearty, Matagami;
 Madame Dominique Morin, Service Canada;
 Madame Cécile Philippon, localité de Valcanton;
 Madame Nathalie Truchon, Centre régional de santé et des services sociaux de la Baie-James;
 Monsieur Mario Lemieux, Centre régional de santé et des services sociaux de la Baie-James;
 Monsieur Jerry Poirier, Chibougamau.

Rappelons que l'entente spécifique et le plan d'action visent de cinq axes différents afin d'améliorer les conditions de vie des aînés du Nord-du-Québec. Ces axes sont :

1. Identifier les besoins en matière d'habitation pour les personnes âgées dans chaque municipalité et appuyer des initiatives visant à répondre à ces besoins;
2. Favoriser la mise en place d'actions visant à offrir un milieu de vie de qualité et briser l'isolement des personnes âgées;
3. Identifier les besoins des proches aidants avec les partenaires et mettre en oeuvre des pistes d'action en réponse à ces besoins;
4. Identifier les pistes d'action afin d'améliorer l'accessibilité aux soins et services de santé en concertation avec les partenaires responsables et la région;
5. Simplifier l'accès à l'information relativement aux programmes et services destinés aux aînés.



En octobre 2008, madame Marguerite Blais, ministre des Aînés, s'est déplacée dans le Nord-du-Québec, à Chapais, pour venir faire le lancement officiel de l'Entente spécifique auquel ont assisté les administrateurs de la CRÉBJ. Certains membres du comité mentionné précédemment se sont également déplacés ainsi que des représentants d'autres instances concernées par l'Entente. Madame Blais en a profité pour rappeler l'existence des divers programmes de financement de projets existants au sein du ministère des Aînés, programmes dans lesquels les organismes de la région ont déposé de nombreuses demandes.



Depuis l'adoption du plan d'action en septembre 2008, diverses actions ont été posées à l'intérieur des différents axes mentionnés précédemment. Entre autres, cette première année de l'Entente a permis de dresser un portrait global des services et infrastructures existants, le tout dans une optique de développement et d'adaptation de ressources manquantes. Mis à part ces actions visant à dresser un portrait des services et infrastructures, d'autres projets plus spécifiques ont été développés :

Dans l'ordre : Mme Sara-Ève Duchesneau, agente de développement responsable de l'entente spécifique des aînés du Nord-du-Québec, Mme Marguerite Blais, ministre des Aînés, M. Gérald Lemoyne, président de la CRÉBJ et Mme Lucette C. Larochelle, présidente de la Table régionale de concertation des aînés du Nord-du-Québec

Titre du projet	Promoteur	Financement accordé	Axe du plan d'action
Rencontre régionale des aînés du Nord-du-Québec – 2^e édition	Service des loisirs de la Ville de Matagami	10 000 \$	Axe II
Redémarrage du Club de l'âge d'or de Val-Paradis	Club de l'âge d'or de Val-Paradis	400 \$	Axe II
Initiation à l'informatique et à Internet	Club de l'âge d'or de Chibougamau	600 \$	Axe V
Impression et distribution régionale du Bottin des programmes et services pour les aînés du Nord-du-Québec	Conférence régionale des élus de la Baie-James	6 400 \$	Axe V

D'ailleurs, il importe de mentionner que les sommes disponibles dans le cadre de l'Entente ont été mises à la disposition des organismes, des municipalités et des instances gouvernementales souhaitant développer des services et infrastructures spécifiques, nécessitant un investissement financier de moins de 5 000 \$ et qui répondrait aux besoins locaux ou régionaux des aînés.

Au cours de la prochaine année, l'accent sera mis sur les axes concernant les proches aidants ainsi que l'accessibilité aux soins et services de santé.



Entente spécifique sur l'égalité des femmes et des hommes dans la région du Nord-du-Québec, secteur Jamésie (2007-2010)



Mise en oeuvre par le Comité Condition féminine Baie-James (CCFBJ), comité consultatif de la CRÉBJ sur les questions de condition féminine, l'Entente triennale adoptée dans le cadre de la politique gouvernementale pour l'égalité entre les femmes et les hommes totalise un investissement de 285 000 \$, dont 120 000 \$ de la CRÉBJ.

Au terme de la première année, beaucoup d'actions ont été mises de l'avant grâce à des efforts continus, une bonne planification et à la création d'outils de travail adéquats. Les objectifs de ladite Entente ainsi que le bilan des actions qui ont été achevées au cours de l'année 2008-2009 sont :

* *Promouvoir et favoriser l'accès des femmes aux métiers non traditionnels*

Cet objectif a été assuré par la diffusion du document *Les Jamésiennes une vie non traditionnelle*, et ce, dans le cadre de différents événements tels que la journée portes ouvertes au Centre de formation professionnelle de la Jamésie, la journée des entreprises et l'activité de mobilisation en Jamésie du Conseil d'intervention pour l'accès des femmes au travail. De plus, plusieurs activités de sensibilisation auprès des étudiants, de professionnels ciblés ainsi qu'aux membres de la Conférence administrative régionale et du Conseil régional des partenaires du marché du travail ont été effectuées.

* *Favoriser le développement de l'entrepreneuriat féminin*

Le processus d'implantation régional d'un *Organisme de soutien à l'entrepreneuriat féminin* (ORSEF) est en cours. Déjà, un poste de coordination pour l'organisme a été affiché. De plus, le CCFBJ poursuit la promotion de l'entrepreneuriat au féminin et participe activement au développement d'une expertise dans ce domaine.

* *Encourager la prise en compte des intérêts et réalités des femmes jamésiennes*

Guidées par des objectifs à long terme, tels que l'implantation d'une politique d'égalité et la formulation de recommandations pour le prochain plan quinquennal, les activités réalisées se traduisent surtout par des rencontres, la cueillette de données et la participation à des tables sectorielles.

* *Favoriser l'augmentation du nombre de femmes dans les instances*

Ici, plusieurs actions ont été mises de l'avant tel que la participation au colloque national *Un conseil ça prend des Elles*, la tenue du *Rassemblement des Jamésiennes en action*, le lancement des activités du réseau des *VirtuElles* et du forum de discussion et la mise en place de conférences et d'ateliers divers.

À l'image des femmes de la Jamésie, le CCFBJ est tourné vers l'action. Il se démarque par son audace, son professionnalisme, sa curiosité et son pouvoir de concertation. Il n'est donc pas surprenant que les partenaires de l'Entente soient amplement satisfaits du travail accompli.



Entente de partenariat en archéologie

L'archéologie pour mieux connaître notre territoire et ses occupants au fil du temps

Signée en décembre 2007, l'Entente de partenariat en archéologie conclue entre la CRÉBJ et la Corporation d'Archéo-08 avait pour but d'amorcer une couverture archéologique dans la frange sud du territoire de la Baie-James. La phase des travaux de terrain a réellement pris son envol au début juillet 2008, alors que l'archéologue Geneviève Treyvaud, assistée de trois techniciens, dont deux autochtones, a sillonné les rives de la rivière Bell à la recherche de sites archéologiques. Cartes topographiques, photographies aériennes, permis en mains, l'équipe s'est affairée à inventorier les milieux propices à l'établissement humain et à réaliser des sondages dans les espaces retenus.



Cependant, les pluies abondantes et le niveau des eaux anormalement élevé de l'été dernier ont inondé les basses terrasses des cours d'eau et forcé les chercheurs à gagner celles plus élevées, moins propices aux découvertes. Ce fut un mal pour un bien puisque l'équipe a alors fait une découverte inattendue. En effet, une épave de ce qui pourrait bien s'avérer être un « York Boat », construit par la Compagnie de la Baie d'Hudson à la fin du XIX^e siècle, a été localisée au nord-ouest de Lebel-sur-Quévillon. Comme il ne reste au Canada que quelques exemplaires de ces bateaux ayant servi à la « Compagnie » au transport des marchandises et des fourrures sur les grandes rivières, cette découverte prend une importance scientifique qui rejaillit sur la région. Ce vestige, tiré de son oubli, pourrait faire l'objet d'une mise en valeur fort intéressante si les experts qui procéderont à son examen minutieux confirment les prétentions des archéologues d'Archéo-08 et que nous sommes bien en présence d'un authentique « York Boat ».

En effet, grâce au programme du Fonds culturel régional, les archéologues pourront s'adjoindre l'équipe d'experts nécessaire pour faire l'analyse complète de cette embarcation. À cet égard, un spécialiste de la restauration du Centre de conservation du Québec (CCQ) et un archéologue naval de Parcs Canada devraient se rendre sur le site de la découverte, à l'été 2009, pour en confirmer l'authenticité.

La zone de la rivière Bell, qui s'étale de la décharge du lac Parent à l'embouchure du lac Taibi, a révélé un riche potentiel archéologique. Outre le « York Boat », on y a découvert six sites préhistoriques amérindiens illustrant minimalement 2 000 ans de présence ininterrompue. Notons aussi des vestiges qui pourraient appartenir à un poste de traite de la Compagnie de la Baie d'Hudson, le « Megiskan River Post ». Les archéologues procéderont à l'évaluation systématique du site à l'été 2009. En plus de poursuivre les procédures d'inventaire déjà entreprises, l'équipe étendra ses actions aux berges du lac Quévillon, notamment au site des Archers. Ce site amérindien s'est révélé suffisamment prometteur pour obliger l'équipe à reprendre et étendre ses travaux d'évaluation. À ce jour, c'est toutefois au lac Taibi que semble se dissimuler le potentiel archéologique le plus significatif. On y consacrera plus de temps en 2009 afin d'y compléter l'inventaire archéologique.



Comme prévu au plan d'action 2008, des travaux d'exploration ont aussi été entrepris sur les berges du lac Turgeon et l'embouchure de la rivière du même nom. Cet examen a permis d'ajouter au potentiel de la région pour la recherche en archéologie. Huit nouveaux sites et plusieurs artefacts confirment une occupation humaine antérieure à l'arrivée des colonisateurs du monde moderne. D'autres travaux d'inventaire et sondages devraient se dérouler dans ce secteur au cours de la deuxième année.

Un montant de près de 7000 \$ fut également investi dans un travail de recherche sur les postes de traite de la frange sud de la Baie-James. Cette synthèse historique, réalisée par l'archéologue-historien Christian Roy, visait dans un premier temps à dresser la liste la plus exhaustive possible des postes de traite qui étaient en activité dans l'aire à l'étude et d'en évaluer le potentiel en passant en revue les documents d'archives et les données archéologiques disponibles. La seconde étape de l'étude visait à identifier les sites les plus prometteurs et sur lesquels devrait s'amorcer la recherche sur la thématique du commerce des fourrures. Ces postes feront l'objet de visites exploratoires dès 2009.

Lors de sa réunion du 7 octobre 2008, le comité de suivi de l'entente a ainsi appris que deux des postes parmi les plus intéressants (Pike Lake et Rush Lake) sont situés dans les environs de Chibougamau. Un autre, situé dans le secteur de Waswanipi, pourrait possiblement faire l'objet d'un projet conjoint de mise en valeur avec la communauté de Waswanipi. Avec l'autorisation du conseil d'administration de la CRÉBJ, une copie de l'étude a été remise en mains propres par le directeur général d'Archéo-08, M. Marc Côté, à son homologue, l'archéologue en chef de la Nation crie, M. David Denton, lors d'une rencontre visant à établir une voix officielle de communication et de collaboration. La possibilité d'un éventuel partenariat entre les deux communautés a aussi été évoquée.

Parrainé par la Société d'histoire régionale de Chibougamau et aidé financièrement par le Fonds culturel régional de la Baie-James, un projet d'ateliers-conférences destinés à la clientèle scolaire de la région s'est mis en branle dès le printemps 2008. Aidé d'une trousse pédagogique composée de reproductions d'outillages amérindiens et d'artefacts préhistoriques, l'archéologue David Laroche a parcouru les écoles de la région. Ses incursions dans le monde scolaire avaient pour buts de démystifier le métier d'archéologue et aussi d'expliquer à nos jeunes les différents modes de vie des gens du passé ayant vécu au Québec et plus particulièrement dans la région de la Baie-James. La plupart des écoles ont répondu avec enthousiasme à cette offre d'activités. Signalons la collaboration appréciée d'Hydro-Québec, région La Grande Rivière, qui a permis à David Laroche de se rendre à l'école Jean-Jacques Rousseau de Radisson sur les ailes de l'avion servant habituellement au transport des travailleurs.

Pour terminer, ajoutons que le comité de suivi de l'entente en archéologie s'est réuni à deux reprises, soit en octobre et en décembre, pour recevoir les rapports préliminaires des activités qui se sont déroulées en 2008 et également pour approuver le contenu du plan d'action pour 2009.



Entente spécifique en économie sociale

Le gouvernement du Québec a lancé, le 2 novembre 2008, le Plan d'action gouvernemental pour l'Entrepreneuriat collectif « Économie sociale - Pour des communautés plus solidaires ».

L'aide financière destinée à soutenir les régions pourra faire l'objet d'une entente spécifique de cinq ans avec la CRÉBJ. Ainsi, la CRÉ pourra bénéficier d'une somme annuelle maximale de 50 000 \$ en provenance du ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire (MAMROT). La conclusion de cette entente contribuera à structurer davantage le secteur de l'économie sociale dans la région ainsi qu'à favoriser la concertation entre les partenaires impliqués et la synergie des interventions dans ce domaine.

Route des monts Otish

Transport

3

Le Comité de la route des monts Otish a poursuivi ses travaux au cours de l'année et il s'est réuni à trois reprises. Regroupant des partenaires gouvernementaux, régionaux et privés, le Comité a comme mandat de réaliser une étude de tracé pour prolonger la route 167 vers les monts Otish. D'une longueur approximative de 260 km, la route multiressource des monts Otish permettra le développement de l'immense potentiel de ce secteur.

En juin, le contrat pour la réalisation des relevés aériens a été octroyé et réalisé pendant la saison estivale. Le mandat pour la réalisation de l'étude de tracé a été accordé à la firme GÉNIVAR en novembre et les travaux ont débuté en décembre. La firme de consultants devra réaliser les objectifs suivants :

- ✎ Établir la problématique de transport à résoudre en tenant compte des activités économiques et humaines, des caractéristiques de la demande de transport routier et de la sécurité des déplacements;
- ✎ Identifier et fournir une liste des sondages nécessaires à la réalisation d'une estimation des coûts du projet de route;
- ✎ Analyser les différents scénarios de tracés possibles selon les éléments de conception préétablis en tenant compte des différentes contraintes à considérer et des besoins exprimés par les entreprises et utilisateurs;
- ✎ Proposer un tracé préliminaire répondant aux exigences préalablement fixées pour une route d'accès aux monts Otish;



- ✎ Estimer les coûts de réalisation ;
- ✎ Proposer des pistes de solution relativement au portrait de financement possible du projet de construction et d'entretien. La possibilité d'un partenariat financier public-privé serait considérée;
- ✎ Fournir les éléments nécessaires à la prise de décision quant à l'orientation souhaitée dans ce dossier.

GÉNIVAR devrait remettre son rapport final à l'été 2009. Pour l'année 2009-2010, les prochaines étapes à réaliser sont :

1. Réalisation des études environnementales;
2. Révision de l'étude avant-projet;
3. Établissement d'une stratégie de construction;
4. Préparation des plans et devis préliminaires et définitifs.

Enfin, les membres du Comité ont accueilli très positivement le dépôt du budget 2009-2010. En effet, la ministre des Finances, Mme Monique Jérôme-Forget, annonçait un investissement de 130 M\$ pour la réalisation, dont le coût total est évalué à 260 M\$.

Véhicules hors route



Un appel d'offres a été lancé afin de caractériser une partie du réseau de sentiers de motoneiges et pour obtenir une proposition de tracé pour le réseau régional et interrégional de sentiers Quad. Le devis a été préparé en collaboration avec les membres du comité de priorisation du *Programme de mise en valeur des ressources du milieu forestier, volet II* et avec la Municipalité de Baie-James. Le mandat a été accordé à la firme GÉNIVAR et la validation terrain des sentiers proposés sera faite par des équipes de Lebel-sur-Quévillon. De plus, un partenariat entre Développement économique Canada, la Fédération des clubs de motoneigistes du Québec, la Municipalité de Baie-James et la CRÉ de la Baie-James a rendu possible l'achat de nouvelles surfaceuses pour l'ensemble des clubs de motoneigistes de la région.

Programme de réduction des tarifs aériens (PRTA)

Pour la région Nord-du-Québec (Baie-James), la CRÉ de la Baie-James s'est vu confier l'administration du Programme qui s'adresse aux résidents des zones nordique et intermédiaire de la Baie-James.

Pour l'année 2008-2009, 85 demandes ont été traitées et, de ce nombre, 84 ont été acceptées et 1 refusée, dont 72 provenaient de la Jamésie et 12 des communautés cries.

Ces demandes représentent le double de l'année dernière. Certains contacts établis avec les médias régionaux afin de publiciser ce programme expliquent sa popularité grandissante.



Tourisme

4

Entente spécifique sur le développement touristique

Fruit d'un travail amorcé au cours de l'année précédente, une importante entente pour le développement touristique a été conclue en septembre. Ce partenariat qui regroupe Tourisme Baie-James, Tourisme Québec, la Municipalité de Baie-James, la Société de développement de la Baie-James et la CRÉBJ permettra d'injecter plus de 2 M\$ sur une période de quatre ans pour soutenir l'offre touristique régionale. La CRÉBJ a entériné le cadre de gestion en octobre 2008 qui vient baliser le type de projet admissible ainsi que les sommes d'aide pouvant être accordées. Deux aides financières totalisant 314 800 \$ ont été acceptées au cours de cette première année de fonctionnement. L'accent sera mis sur l'amélioration de la qualité de l'hébergement au cours de la prochaine année. Le site Internet de tourisme Baie-James donne davantage d'informations sur ce fonds (www.tourismebaiejames.com).



Projet de l'axe 113

La CRÉBJ a également poursuivi sa collaboration aux travaux du Comité Circuit 113 dont les travaux avaient été amorcés l'année précédente. Les membres du Comité se sont réunis à trois reprises et les travaux avancent positivement. Parmi les dossiers discutés, mentionnons le développement de produits événementiels qui pourraient être organisés pour les amateurs de paraski ou de parcours canotables. De plus, un mandat pour élaborer un réseau de sentiers pédestre est en voie de réalisation. Enfin, les membres du comité ont poursuivi leur réflexion sur la structuration et la mise en marché de l'offre de produits écotouristique et de tourisme d'aventure.

Commission régionale sur les ressources naturelles et le territoire de la Baie-James (CRRNTBJ)

5

Résumé des activités

Le principal mandat de la CRRNTBJ est de réaliser un *Plan régional de développement intégré des ressources et du territoire* (PRDIRT) pour la Baie-James en y intégrant les besoins et les priorités des résidents de la région. Le plan, qui devra être réalisé d'ici 2010, contiendra des orientations et des stratégies de développement pour les secteurs de la forêt, des mines, de la faune, du territoire, de l'énergie et de l'eau en prenant soin d'appliquer les principes du développement intégré. La rédaction du portrait global, soit le Chapitre II du plan, a été entamée et elle est réalisée approximativement à 50 %. La préparation des appels d'offres pour la réalisation des portraits sectoriels du PRDIRT (Chapitre III) a été mise de l'avant. À ce jour, les appels d'offres pour les portraits des secteurs eau et forêt sont complétés.



Entente

L'Entente 2, signée en 2007, était reliée aux activités d'implantation de la Commission et devait prendre fin le 31 mars 2008. Toutefois, un avenant signé entre les parties vient reporter la fin de cette entente au 31 juillet 2008, raison pour laquelle les activités d'implantation de la Commission se sont poursuivies au cours de la présente année. Deux autres ententes furent ensuite signées, soit l'Entente spécifique liant le ministère des Ressources naturelles et de la Faune (MRNF), la CRÉBJ et le ministère des Affaires municipales et des Régions (MAMR), venant établir les modalités de financement ainsi que les divers aspects du *mandat* de la Commission. Puis, une Entente de services liant la CRÉBJ à la CRRNTBJ fut signée afin d'établir les engagements des parties et la distribution des coûts de fonctionnement, dont les sommes reliées aux Ressources humaines, à la location des bureaux, au service de comptabilité, etc. La CRRNTBJ a aussi conclu l'Entente particulière portant sur le partage de l'information géographique avec le MRNF dans le cadre de la mise en oeuvre de l'approche intégrée et régionalisée. L'entente stipule, entre autres, que la CRRNTBJ s'engage à partager avec le MRNF les améliorations qui pourraient être apportées aux données numériques qui lui ont été fournies par ce dernier. Une entente liant l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue (UQAT), le MAMR et la CRÉBJ concernant l'utilisation des informations sur le Système d'Information de Gestion en Aménagement du Territoire (SIGAT) a été conclue. En effet, l'UQAT, en échange des droits d'utilisation de l'information offerte sur le SIGAT (soit les données de la Base de données sur le territoire du Québec), s'engage à partager avec la CRÉBJ le fruit de ses travaux de recherche et de cartographie portant sur le réseau d'eau souterraine de la Baie-James et de manière plus spécifique sur les eskers présents dans la section sud de la région. Toujours en ce qui a trait à l'acquisition de connaissances, la CRRNTBJ a obtenu les droits d'accès et d'utilisation de plusieurs données numériques provenant, entre autres, du SIGAT, du MAMR ainsi que du système d'information écoforestière (SIEF) du MRNF.

Réalisations

Le travail des employés permanents a d'abord été orienté vers la mise à jour des documents généraux tels le Concept de commission, les Règlements généraux, le Code de déontologie et la Table des matières du PRDIRT, lesquels devaient être adaptés au contexte du nouveau mandat multiressources de la Commission. En lien avec les activités d'implantation prévues à son plan d'action, la Commission a octroyé un mandat pour la réalisation de son site Internet, lequel permettra une meilleure interaction avec le milieu et une meilleure visibilité sur la scène régionale. La Commission a aussi participé à titre de conférencier au 1^{er} Colloque régional sur les ressources naturelles et le développement durable, organisé par FaunENord. En ce qui a trait au Forum régional, l'équipe a entamé l'élaboration de la formule et du plan de travail pour la planification des ateliers et des acteurs à solliciter. Finalement, deux nouvelles ressources furent embauchées au cours des mois d'avril et mai, soit Mme Véronique Lévis à titre d'agente de recherche et Mme Mélanie Trottier en tant que secrétaire, venant ainsi compléter l'équipe des employés permanents.



Fonds

6

Fonds de développement régional (FDR)

Le Fonds de développement régional se veut une source de financement pour supporter des initiatives de développement régional issues des organismes et jugées prioritaires pour le développement de la région Nord-du-Québec.

Projets acceptés 2008-2009

Titre du projet	Promoteurs	Montant accordé
Projet de mise en valeur de l'écotourisme et du tourisme d'aventure – circuit 113	Corporation de développement économique de Chapais	56 000 \$
Site Internet	Carrefour jeunesse-emploi de la Jamésie	7 630 \$
Mise en valeur de la région touristique Baie-James	Tourisme Baie-James	94 562 \$
Rencontre jeunesse Nord-du-Québec	Ville de Lebel-sur-Quévillon	12 000 \$
Festival en Août	Ville de Chibougamau	10 000 \$
Total		180 192 \$

Projets spéciaux 2008-2009

Titre du projet	Montant accordé
Rencontre jeunesse Nord-du-Québec 2008	10 000 \$
Grand prix du tourisme québécois 2008	2 000 \$
CPE Jamésie	734 \$
Festival Western 2009 de Lebel-sur-Quévillon	5 000 \$
Carnaval de Beaucanton	200 \$
Total	17 934 \$



Ententes spécifiques et de partenariat

Titre du projet	Promoteurs	Nombre d'années	Montant par année
Ruée vers le nord (Vidéo+ brochure)	Table jamésienne de concertation minière	1	30 000 \$
Fonds de soutien à la diversification	Centre local de développement de la Baie-James	3	200 000 \$
Financement du CLSBJ	Commission Loisir et Sport de la Baie-James	1	65 000 \$
Financement du CCFBJ	Comité condition féminine Baie-James	1	17 000 \$
Lebel à venir - Comité rue principale	Société de développement économique de Lebel-sur-Quévillon	1	5 000 \$
Approche territoriale intégrée (ATI)	Comité de développement social de la Baie-James	1	2 000 \$
Semaine nationale de la culture entrepreneuriale	Carrefour jeunesse-emploi	1	2 081 \$
Programme des bourses sportives	Commission Loisir et Sport de la Baie-James	1	3 500 \$
Achat de surfaceuses	Club Motoneige (6)	1	60 000 \$
Symposium Biomasse forestière	Q-WEB	1	7 500 \$
Coopérative jeunesse de services	Carrefour jeunesse-emploi	1	4 000 \$
Activité Colloque SADC	Autobus Messier	1	2 000 \$
Fête de la rentrée	Gens d'affaires de Lebel-sur-Quévillon	1	1 000 \$
Carrefour de services 2008	Centre d'action bénévole (CAB)	1	1 000 \$
Complément à entente (FDR-ES-06)	Comité de développement social de la Baie-James	1	10 000 \$
Festival du doré Baie-James	Festival du doré Baie-James	1	15 000 \$
Rencontre jeunesse	Commission scolaire de la Baie-James	1	621 \$
Projet d'écriture de l'histoire du Nord-du-Québec	Centre d'études collégiales à Chibougamau	5	25 000 \$
Entente de partenariat en archéologie	Archéo 08	3	55 000 \$
Ruée vers le nord	Mouvement Jeunesse Baie-James	3	30 000 \$
Tourisme		4	130 000 \$
Rencontre régionale des aînés Nord-du-Québec	Ville de Matagami	1	6 000 \$
Chaire de recherche A-T sur la foresterie	Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue	5	75 000 \$
ComaxNORD		3	75 000 \$
Table jamésienne de concertation minière		3	50 000 \$
Condition féminine		3	40 000 \$
Aînés		5	50 000 \$
Total			961 702 \$



Programme de participation régionale à la mise en valeur des forêts (PPRMVF)

Le Programme de participation régionale à la mise en valeur des forêts est un programme de subvention qui vise principalement à contribuer au *développement* social et économique de la région, à implanter ou développer des projets aux fins éducatives; à permettre l'acquisition de connaissances et la concertation régionale et à améliorer la production, la protection, la mise en valeur ou la transformation des ressources du milieu forestier. Le Programme comprend trois champs d'activités :

Activité 1 : Soutien aux intervenants régionaux pour la planification des activités d'aménagement forestier dans les forêts du domaine de l'État.

Activité 2 : Soutien en matière d'éducation forestière et de transfert technologique.

Activité 3 : Expérimentation de nouveaux concepts de gestion et d'aménagement des forêts.

Projets 2008-2009

Titre du projet	Promoteur	Champs d'activité	Montant accepté (\$)
Camp forêt des profs 2008	Association forestière de l'Abitibi-Témiscamingue (AFAT)	Activité 2	5 000 \$
Couvert Boréal 2008-2009	Association forestière de l'Abitibi-Témiscamingue (AFAT)	Activité 2	10 000 \$
Valorisation de la forêt et des métiers forestiers	Association forestière de l'Abitibi-Témiscamingue (AFAT)	Activité 2	2 500 \$
Service d'éducation forestier Nord-du-Québec	Association forestière de l'Abitibi-Témiscamingue (AFAT)	Activité 2	25 210 \$
Atelier forêt 2008	Association forestière de l'Abitibi-Témiscamingue (AFAT)	Activité 2	10 000 \$
Laboratoire forestier au secondaire	Association forestière de l'Abitibi-Témiscamingue (AFAT)	Activité 2	5 000 \$
Campagne de sensibilisation et de nettoyage des dépotoirs en nature	FaunENord	Activité 2	6 768 \$
Guide illustré des OPMV	Centre technologique des résidus industriels (CTRI)	Activité 1	15 001 \$
Aménagement forestier sensibilisation, l'avenir	Association forestière Saguenay-Lac-Saint-Jean (AFSLSJ)	Activité 2	10 022 \$
Total			89 501 \$



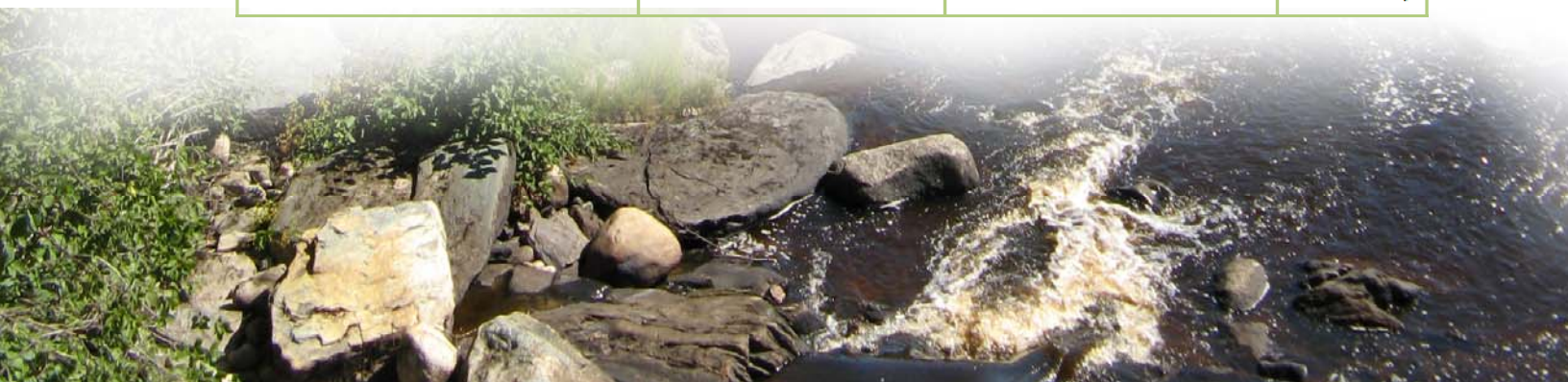
Programme de mise en valeur des forêts et du milieu forestier (PMVRMF), volet II

Le volet II du Programme de mise en valeur des ressources du milieu forestier (PMVRMF) est un programme de subvention qui vise principalement à favoriser l'aménagement intégré des ressources du milieu forestier ainsi que les activités qui présentent un caractère sylvicole, faunique, récréatif, éducatif ou environnemental et qui s'inscrivent dans le développement durable de la région.

Projets priorités 2008-2009 Phase 1-2-3-4			
Titre du projet	Promoteur	Secteur géographique	Montant priorisé (\$)
Aménagement mont Springer II	Corporation de développement économique de Chapais	Chapais	131 918 \$
Travaux de remise en culture Ferme BioNord	Municipalité de Baie-James	Villebois/ Val-Paradis/Beaucanton	17 010 \$
Drainage et élagage en forêt privée	Société d'exploitation Sylvicole de Rousseau	VVB	7 608 \$
Travaux d'aménagement parc Obalski	Ville de Chibougamau	Chibougamau	60 107 \$
Aménagement récréatif et mise en valeur du parc Obalski	Développement Chibougamau	Chibougamau	70 270 \$
Sentier équestre 2008- Phase III	Club équestre Quévillon	Lebel-sur-Quévillon	73 620 \$
Piste sentier équestre	Ville de Lebel-sur-Quévillon	Lebel-sur-Quévillon	69 285 \$
Amélioration des habitats fauniques secteur mont Springer - Phase I	FaunENord	Chibougamau	39 058 \$
Élagage	Sylviculture La Vérendrye	Villebois/ Val-Paradis/Beaucanton	6 146 \$
Travaux d'aménagement sur la CVAF	Municipalité de Baie-James	Villebois/ Val-Paradis/Beaucanton	81 593 \$
Travaux visant la préparation de terrain en vue de faire de l'agriculture	Écurie de l'espoir	Villebois/ Val-Paradis/Beaucanton	24 030 \$
Réfection du rang 2 et 3 donnant accès au pont mi-hauteur	Corporation de développement économique de VVB	Villebois/ Val-Paradis/Beaucanton	23 598 \$
Travaux d'aménagement sur les lots épars de VVB	Municipalité de Baie-James	Villebois/ Val-Paradis/Beaucanton	3 110 \$
Dégagement des sous-bois - baie Anita	Développement Matagami	Matagami-Municipalité de Baie-James	132 525 \$
Club de golf de Lebel-sur-Quévillon	Club de golf de Lebel-sur-Quévillon	Lebel-sur-Quévillon	27 275 \$
Travaux visant la préparation de terrain en vue de faire de l'agriculture	Ferme St-David	Villebois/ Val-Paradis/Beaucanton	68 850 \$
Plantation expérimentale de peupliers hybrides	Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue (UQAT)	Villebois/ Val-Paradis/Beaucanton	10 870 \$
Chemin du moulin	Ville de Lebel-sur-Quévillon	Lebel-sur-Quévillon	26 730 \$
Chemin du moulin bonification	Ville de Lebel-sur-Quévillon	Lebel-sur-Quévillon	49 676 \$
Aéroport	Ville de Lebel-sur-Quévillon	Lebel-sur-Quévillon	28 980 \$



Camping municipal - Amélioration et Aménagement	Ville de Lebel-sur-Quévillon	Lebel-sur-Quévillon	183 870 \$
Camping municipal - Amélioration et aménagement - bonification	Ville de Lebel-sur-Quévillon	Lebel-sur-Quévillon	29 655 \$
Site historique - Rapide des Cèdres	Ville de Lebel-sur-Quévillon	Lebel-sur-Quévillon	29 520 \$
Piste cyclable - Tour du 5 milles	Ville de Lebel-sur-Quévillon	Lebel-sur-Quévillon	38 340 \$
Piste cyclable - Tour du 5 milles-bonification	Ville de Lebel-sur-Quévillon	Lebel-sur-Quévillon	42 075 \$
Élagage et dégagement tardif de plantation	Sylviculture La Vérendrye	Lebel-sur-Quévillon	14 783 \$
Club de ski de fond 2 Temps	Club de ski de fond 2 Temps	Lebel-sur-Quévillon	12 332 \$
Aménagement d'un parc d'observation pour les oiseaux	Biofilia	Matagami	26 982 \$
Marina Parc du grand héron	Ville de Lebel-sur-Quévillon	Lebel-sur-Quévillon	76 397 \$
Mise en valeur des parcs Allard et Leblanc	Développement Chibougamau	Chibougamau	13 934 \$
Travaux visant la préparation de terrain en vue de faire de l'agriculture	Ferme Tournesol	Villebois/ Val-Paradis/Beaucanton	40 824 \$
Travaux visant la préparation de terrain en vue de faire de l'agriculture	Ferme Larouche et Bouchard	Villebois/Val-Paradis/Beaucanton	18 200 \$
Réparation des bris du sentier de motoneige 93	Club de motoneige de Chapais inc.	Chapais	14 210 \$
Dégagement tardif de plantation 2 ^e vague	Sylviculture La Vérendrye	Villebois/Val-Paradis/Beaucanton	3 130 \$
Réparation du sentier Trans-Québec	Club de motoneige de Quévillon	Lebel-sur-Quévillon	29 700 \$
Réparation et amélioration des infrastructures 2008-2009	Club Auto-neige de Chibougamau	Chibougamau	39 405 \$
Installation et réparation de ponceaux	Club motoneige de Matagami	Matagami	7 547 \$
Aménagement du sentier d'accès à la multipiste	Ville de Lebel-sur-Quévillon	Lebel-sur-Quévillon	123 013 \$
Parc de la plage municipale	Ville de Lebel-sur-Quévillon	Lebel-sur-Quévillon	100 265 \$
Éclaircissement du boulevard Quévillon	Ville de Lebel-sur-Quévillon	Lebel-sur-Quévillon	75 534 \$
Bûchage d'un terrain au parc Industriel	Ville de Lebel-sur-Quévillon	Lebel-sur-Quévillon	21 765 \$
Sentier Trec 2009 - phase I	Club Équestre Quévillon	Lebel-sur-Quévillon	37 251 \$
Total			1 930 991 \$



Fonds culturel régional (FCR)

Ce fonds est dédié au développement et à la valorisation de la culture sur le territoire de la Baie-James. Il vise à appuyer financièrement les initiatives provenant d'organismes culturels établis sur le territoire de la Baie-James.

Titre du projet	Promoteurs	Montant accordé
La préhistoire du Québec	Société d'histoire régionale de Chibougamau	5 000 \$
Promotion de l'histoire régionale	Mouvement Jeunesse Baie-James	4 000 \$
Collecte de données – Phase I	Corporation de développement de Chibougamau	5 000 \$
Livre d'histoire régionale des aînés du Nord-du-Québec	Table de concertation régionale des aînés du Nord-du-Québec	5 000 \$
Formation du corps professoral	Centre musical FA-MI-LA de Lebel-sur-Quévillon	1 507 \$
Camp de cinéma	Ville de Lebel-sur-Quévillon	5 000 \$
Activité d'échange interculturel	Centre d'action bénévole de Matagami	5 000 \$
Festival musical de Lebel-sur-Quévillon	Ville de Lebel-sur-Quévillon	5 000 \$
Tournée régionale, exposition historique	Société d'histoire régionale de Chibougamau	5 000 \$
Souper-conférence, histoire régionale	Société d'histoire régionale de Chibougamau	2 900 \$
Apprivoiser et connaître les différences	Comité de prévention du suicide de Lebel-sur-Quévillon	3 500 \$
York boat	Société de développement économique de Lebel-sur-Quévillon	5 000 \$
Total partiel		51 907 \$

Projet spéciaux - Enveloppe aux municipalités

Achat d'équipement d'éclairage pour spectacle	Services des loisirs de Matagami	11 000 \$
Symposium de Radisson	Localité de Radisson	5 000 \$
Livre d'histoire régionale	Centre d'études collégiales à Chibougamau	40 000 \$
Aménagement de la salle de curling en spectacle	Ville de Lebel-sur-Quévillon	20 000 \$
Total partiel		76 000 \$
Total		127 907 \$



Communications

7

Radio régionale

Dans le but de développer le sentiment d'appartenance régional, la Conférence régionale des élus de la Baie-James souhaite travailler sur divers aspect, plus particulièrement, sur un projet de radio régionale dès l'année 2009. Le projet, ayant un grand potentiel rassembleur, sera développé avec des partenaires du milieu.

Réseau large bande

L'entente préliminaire entre les 4 parties (Conférence régionale des élus de la Baie-James (CRÉBJ), la Commission scolaire de la Baie-James (CSBJ), l'Administration régionale crie (ARC) et la Commission scolaire crie) et le Réseau Communication Eeyou (RCE) a été complétée durant l'année et toutes les parties ont signé le document en mars 2009.

Les négociations pour finaliser les particularités du contrat avec Alcatel ont eu lieu d'une manière assez intensive depuis février 2009 et sont maintenant complétées à 100 %. Les corrections apportées suite aux négociations sont en cours et la signature du contrat final sera faite en mai 2009.

Le dossier du Réseau large bande a bien progressé durant l'année du côté du gouvernement fédéral, mais a dû subir un retard important pour son acceptation au Conseil du Trésor lors du déclenchement des élections canadiennes. Au lieu de voir son acceptation au mois d'octobre 2008, ce fut fait qu'en février 2009. Une lettre d'intention a été reçue en mars 2009.

Même si les sommes requises pour le projet ont été sécurisées dans l'exercice précédent du côté du gouvernement provincial, il reste encore des discussions et des documents à compléter tels que les deux commissions scolaires qui doivent obtenir un décret d'exclusion (M-30) afin de pouvoir signer une entente avec le gouvernement fédéral.

La rédaction d'un contrat entre Hydro-Québec et RCE est en cours et devrait être signé à la fin mai 2009.



8



Mouvement Jeunesse
Baie-James

Le Fonds régional d'investissement jeunesse (FRIJ) est affecté au financement d'actions jeunesse structurantes locales ou régionales qui répondent à des objectifs et des priorités établies par le Mouvement Jeunesse Baie-James (MJB) en concertation avec ses partenaires. Géré par le MJB, comité consultatif de la CRÉBJ sur les questions jeunesse, le FRIJ s'adresse aux jeunes âgés de 12 à 35 ans.

Cette année, des subventions d'un montant total de 43 560 \$ ont été allouées pour sept projets ayant touchés directement plus de 1 785 jeunes de la Jamésie.

Persévérance scolaire et réussite éducative

Le MJB est heureux de travailler à une entente en matière de promotion de la réussite éducative et de la persévérance scolaire avec plusieurs partenaires du milieu.

Cette entente visera essentiellement à positionner l'enjeu de la réussite éducative au coeur des priorités régionales par le biais d'une vaste campagne de sensibilisation. L'objectif est notamment de mobiliser un maximum d'intervenants autour de cette question et, éventuellement, la mise en place d'une instance de concertation régionale (IRC) en matière de persévérance scolaire et de réussite éducative. La CRÉBJ ayant confirmé son intérêt pour le dossier, le travail se poursuit dans la région.

Gagnant du Concours à l'initiative sociale jamésienne

Fait important à mentionner, le MJB s'est vu décerner le premier prix du Concours à l'initiative sociale jamésienne pour la tenue du Rassemblement Jeunesse de Lebel-sur-Quévillon en avril 2007.

Visant notamment à unir les jeunes et développer le sentiment d'appartenance de ces derniers à la région, l'activité ayant eu lieu à Lebel-sur-Quévillon a rassemblé plus de 65 jeunes de 18 à 35 ans provenant de partout en région. Ce fut donc l'occasion pour les jeunes d'en apprendre davantage sur la Jamésie et de donner leur point de vue ainsi que d'exprimer leurs idées sur l'avenir de la région. Félicitations à toute l'équipe du MJB!



Pochette et vidéo promotionnels régionaux

Le MJB, en partenariat avec plusieurs partenaires du territoire, a développé un projet de pochette et de vidéo promotionnel. Ce projet régional visant d'une part à favoriser le sentiment d'appartenance à la région et d'autre part à positionner la Jamésie comme étant un milieu de vie attrayant pour les jeunes d'ici et d'ailleurs, pourra être utilisé, entre autres, pour attirer la main-d'œuvre qualifiée dans la région en faisant découvrir la Jamésie.



Condition féminine

9

Comité condition féminine Baie-James



Le CCFBJ est le lieu de concertation et d'appropriation des différents dossiers touchant la condition féminine en Jamésie. Il est reconnu comme le comité consultatif de la CRÉBJ dans ce domaine.

Organisme régional de soutien à l'entrepreneuriat féminin (ORSEF)

Au printemps 2008, un comité de travail, piloté par le CCFBJ, a travaillé à l'élaboration du dossier d'implantation d'un ORSEF en Jamésie. Au terme de l'année financière 2008-2009, le Comité est dans l'attente afin de procéder à la signature d'une entente de partenariat avec les autres partenaires impliqués, dont le ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation et Fil-Action.

D'ici l'automne 2009, le CCFBJ prévoit être en mesure de procéder à l'embauche d'une coordonnatrice dédiée spécifiquement à l'ORSEF jamésien.

Site Internet et Réseaux les VirtuElles

Au cours de l'année 2008-2009 le CCFBJ a procédé au lancement de son site Internet www.ccfbj.com. Utilisé comme outil de promotion, d'informations et de concertation, il a notamment permis la création de la Communauté des VirtuElles, par son forum de discussion.



L'objectif des VirtuElles est d'offrir aux Jamésiennes d'action un lieu de rencontre et d'échange sans contraintes de distance et de temps. Outil de communication et de soutien, le CCFBJ souhaite ainsi stimuler l'implication de nouvelles femmes au sein des instances, en créant un lieu de rencontre, d'échanges, de diffusion d'informations et des outils, en plus d'offrir les avantages de soutien et de référence d'un réseau régional.



Rassemblement des Jamésiennes en action

Dans le cadre du programme « À égalité pour décider » du Secrétariat à la condition féminine (SCF), le projet « L'égalité au pouvoir... la suite! » a conclu ses activités visant une meilleure représentativité des femmes dans les instances en réalisant le Rassemblement des Jamésiennes d'action. L'activité, qui s'est déroulée à Chibougamau le 15 janvier 2009, a été un franc succès. Comptant plus de 60 participantes de partout en région, le colloque a permis d'offrir aux femmes une journée de réseautage et de réflexion sur les stratégies gagnantes pour atteindre l'égalité au pouvoir.

Afin de soutenir les femmes dans cette démarche, des outils efficaces ont été développés dont le cahier de la participante, ainsi qu'une panoplie de renseignements utiles sur support électronique portant entre autres sur les principes d'implication et de participation aux instances, le mentorat, etc.





110, boulevard Matagami, C. P. 850, Matagami (Québec) J0Y 2A0

Tél. : 819 739-4111 • Sans frais : 800 516-4111 • Télécopieur : 819 739-4809

matagami@crebj.ca • www.crebj.ca



***Rapport Annuel
2008-2009***

***Annexe
Rapport financier***



***Conférence régionale
des élus de la Bale-James***

**CONFÉRENCE RÉGIONALE DES ÉLUS
DE LA BAIE-JAMES
ÉTATS FINANCIERS
31 MARS 2009**

RAPPORT DU VÉRIFICATEUR	1
ÉTATS FINANCIERS	
Résultats	2
Résultats - Fonds affectés	3 - 4
Évolution de l'actif net	5 - 6
Bilan	7 - 8
Bilan - Fonds affectés	9
Notes afférentes aux états financiers	10 - 20
Renseignements complémentaires	21



Josée Bélanger

Comptable agréée inc.

RAPPORT DU VÉRIFICATEUR

Aux membres du conseil d'administration du
**Conférence régionale des élus
de la Baie-James**

J'ai vérifié le bilan de la Conférence régionale des élus de la Baie-James au 31 mars 2009, ainsi que les états des résultats et de l'évolution des actifs nets de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de l'organisme. Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en me fondant sur ma vérification.

Ma vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondage des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À mon avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 31 mars 2009, ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

Josée Bélanger, ca auditeur

Comptable agréée auditeur

Chibougamau (Québec)
Le 26 mai 2009

CA  Membre de l'Ordre
des comptables agréés
du Québec

CONFÉRENCE RÉGIONALE DES ÉLUS
DE LA BAIE-JAMES
RÉSULTATS
DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2009

	2009			2008
	Fonds de développement régional (FDR)	Fonds d'administration	Fonds affectés (page 3-4)	Total
	\$	\$	\$	\$
PRODUITS				
Subventions				
Gouvernement du Québec				
Ministère des Affaires municipales et des Régions	2 050 237			2 050 237
Ministère des Ressources naturelles et de la Faune			3 051 000	2 576 000
Ministère de la Culture et des Communications				50 000
Ministère des Transports		40 166	55 000	106 662
Ministère de la famille et des aînés			119 000	119 000
Emploi-Québec			50 000	50 000
Hydro-Québec			90 000	93 750
Virements du Fonds de développement régional (FDR)	(125 000)		125 000	
Services administratifs - Sociétés		155 578		92 102
Charges recouvrées				
Sociétés		14 382		19 170
Intérêts		37 065	22 816	77 602
Autres produits			108 878	176 500
Production (annexe A)		50 000		62 810
	1 925 237	297 191	3 621 694	5 473 833
CHARGES				
Attributions				
Promoteurs et organismes	985 676		1 473 186	1 804 131
Instances démocratiques - Déplacements et réunions				
Conseil d'administration		59 547	19 294	43 847
Administrateurs - Autres		54 693	43	43 619
Rémunération du personnel				
Salaires		443 691	323 913	474 327
Contributions de l'employeur		58 111	56 402	92 607
Honoraires			74 732	71 000
Formation et perfectionnement		8 515	9 727	10 798
Recrutement du personnel		828	1 098	25 547
Administration générale (annexe A)		190 536	153 832	214 172
Productions (annexe A)		52 292	16 105	153 700
	985 676	868 213	2 128 332	2 933 748
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES (CHARGES SUR LES PRODUITS)				
	939 561	(571 022)	1 493 362	2 540 085

CONFÉRENCE RÉGIONALE DES ÉLUS
DE LA BAIE-JAMES
RÉSULTATS - FONDS AFFECTÉS
DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2009

	2009					
	Programme de mise en valeur des ressources en milieu forestier (PMVRMF)	Programme de participation régionale à la mise en valeur des forêts (PPRMVF)	Commission régionale sur les ressources naturelles et le territoire (CRRNT)	Comax Nord	Table Culture	Aînés
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
PRODUITS						
Subventions						
Gouvernement du Québec						
Ministère des Ressources naturelles et de la Faune	2 000 000	301 000	750 000			
Ministère de la famille et des aînés						119 000
Emploi-Québec				50 000		
Hydro-Québec				90 000		
Virements du Fonds de développement régional (FDR)				75 000		50 000
Intérêts	22 816					
Autres produits				8 878		
	2 022 816	301 000	750 000	223 878		169 000
CHARGES						
Attributions						
Promoteurs et organismes	1 131 807	109 100			57 573	
Instances démocratiques - Déplacements et réunions						
Conseil d'administration,			18 597		697	
Administrateurs - Autres						43
Rémunération du personnel						
Salaires			171 187	67 700	26 972	40 941
Contributions de l'employeur			34 731	10 401	2 843	6 819
Honoraires - Agent de chantier				74 732		
Formation et perfectionnement			8 839	888		
Recrutement du personnel			1 098			
Administration générale						
Loyer			8 588	2 210		520
Assurances			197			323
Entretien et réparations			2 192			1 304
Déplacements et représentation			16 726	15 437		6 930
Publicités et information			1 305	8 805	276	1 628
Papeterie, dépenses de bureau et informatique			20 057	3 481	171	32
Location d'équipements			263			348
Télécommunications			10 726	3 697		447
Honoraires professionnels et consultants			10 276			23
Cotisations et associations				50		
Intérêts et frais bancaires			50			
Activités - maillage				30 733		
Productions						
Rencontre des aînés Nord-du-Québec						10 000
Entente spécifique - Aînés						6 105
	1 131 807	109 100	304 832	218 134	88 532	75 463
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES (CHARGES SUR LES PRODUITS)	891 009	191 900	445 168	5 744	(88 532)	93 537

CONFÉRENCE RÉGIONALE DES ÉLUS
DE LA BAIE-JAMES
RÉSULTATS - FONDS AFFECTÉS
DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2009

	2009			2008
	Table de concertation des véhicules hors-route (VHR)	Programme de réduction des tarifs aériens (PRTA)	Route Monts Otish	Total
	\$	\$	\$	\$
PRODUITS				
Subventions				
Gouvernement du Québec				
Ministère des Ressources naturelles et de la Faune				3 051 000
Ministère de la Culture et des Communications				50 000
Ministère des Transports	40 000	15 000		60 000
Ministère de la famille et des aînés				119 000
Emploi-Québec				50 000
Hydro-Québec				90 000
Virements du Fonds de développement régional (FDR)				125 000
Intérêts				22 816
Autres produits			100 000	108 878
	40 000	15 000	100 000	3 621 694
CHARGES				
Attributions				
Promoteurs et organismes		12 206	162 500	1 473 186
Instances démocratiques - Déplacements et réunions				
Conseil d'administration				19 294
Administrateurs - Autres				43
Rémunération du personnel				
Salaires	17 113			323 913
Contributions de l'employeur	1 608			56 402
Honoraires - Agent de chantier				74 732
Formation et perfectionnement				9 727
Recrutement du personnel				1 098
Administration générale				
Loyer				11 318
Assurances				520
Entretien et réparations				3 496
Déplacements et représentation	6 401			45 494
Publicités et information				12 014
Papeterie, dépenses de bureau et informatique				23 741
Location d'équipements				611
Télécommunications				14 870
Honoraires professionnels et consultants			636	10 935
Cotisations et associations				50
Intérêts et frais bancaires				50
Activités - maillage				30 733
Productions				
Rencontre des aînés Nord-du-Québec				10 000
Entente spécifique - Aînés				6 105
	25 122	12 206	163 136	2 128 332
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES (CHARGES SUR LES PRODUITS)	14 878	2 794	(63 136)	1 493 362
				1 366 464

CONFÉRENCE RÉGIONALE DES ÉLUS
DE LA BAIE-JAMES
ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET
DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2009

	2009			2008		
	Fonds d'administration			Total des fonds affectés (page 6)		
	Fonds de développement régional (FDR)	Investis en immobilisation	Non affectés	Total	Total	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
SOLDE AU DÉBUT DE L'EXERCICE						
Déjà établi	1 985 094	154 343	439 730	2 689 324	5 268 491	2 724 254
		(133 089)			(133 089)	4 152
Redressement de l'exercice antérieur (note 3)						
Solde redressé	1 985 094	21 254	439 730	2 689 324	5 135 402	2 728 406
EXCÉDENTS DES PRODUITS SUR LES CHARGES (CHARGES SUR LES PRODUITS)						
	939 561	(15 278)	(555 744)	1 493 362	1 861 901	2 540 085
INVESTISSEMENTS EN IMMOBILISATIONS CORPORELLES						
Acquisitions d'immobilisations corporelles		72 738	(72 738)			
VIREMENTS						
Virements du Fonds de développement régional (FDR) au Fonds d'administration	(188 752)		188 752			
SOLDE (INSUFFISANCE) À LA FIN DE L'EXERCICE	2 735 903	78 714		4 182 686	6 997 303	5 268 491
	2 163 828				1 992 464	

CONFÉRENCE RÉGIONALE DES ÉLUS
DE LA BAIE-JAMES
ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET
DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2009

2009

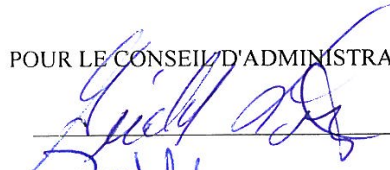
	Fonds affectés																
	Programme de participation régionale à la mise en valeur des ressources en milieu forestier (PMVRMF)		Commission régionale sur les ressources naturelles et le territoire (CRRNT)		Comax Nord		Table Culture		Aînés		Table de concertation des véhicules hors-route (VHR)		Programme de réduction des tarifs aériens (PRTA)		Route Monts Otish		Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
SOLDE AU DÉBUT DE L'EXERCICE																	
Déjà établi	989 204	449 981	349 035	295 932	190 143	169 000	61 972	13 057	171 000	2 689 324							
Redressement de l'exercice antérieur (note 3)																	
Solde redressé	989 204	449 981	349 035	295 932	190 143	169 000	61 972	13 057	171 000	2 689 324							
EXCÉDENTS DES PRODUITS SUR LES CHARGES (CHARGES SUR LES PRODUITS)	891 009	191 900	445 168	5 744	(88 532)	93 537	14 878	2 794	(63 136)	1 493 362							
INVESTISSEMENTS EN IMMOBILISATIONS CORPORELLES																	
Acquisitions d'immobilisations corporelles																	
SOLDE À LA FIN DE L'EXERCICE	1 880 213	641 881	794 203	301 676	101 611	262 537	76 850	15 851	107 864	4 182 686							
ENGAGEMENTS (note 8)	1 587 451	348 038			56 975												1 992 464

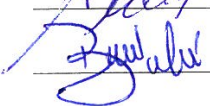
CONFÉRENCE RÉGIONALE DES ÉLUS
DE LA BAIE-JAMES
BILAN
AU 31 MARS 2009

7

	2009			2008
	Fonds de développement régional (FDR)	Fonds d'administration	Fonds affectés (page 9-10)	Total
	\$	\$	\$	\$
ACTIF				
À COURT TERME				
Encaisse		2 398 122	1 080 213	3 478 335
Dépôt à terme, 2,25 %, échéant entre mars 2009		4 711		4 711
Subventions à recevoir (note 5)	2 100 474		1 769 900	3 870 374
Débiteurs		52 050		52 050
Intérêts courus				9
Avance aux sociétés (note 9)				
Centre local de développement de la Baie-James				12 020
Commission Loisir et Sport de la Baie-James				325
Commission de la culture et des communication de la Baie-James				32
Mouvement jeunesse Baie-James				688
Comité condition féminine Baie-James				53
Avances au fonds d'administration (note 4)	635 429		1 355 073	1 990 502
Frais payés d'avance		6 832		6 832
	2 735 903	2 461 715	4 205 186	9 402 804
				6 877 674
 IMMOBILISATIONS CORPORELLES (note 6)				
		78 714		78 714
				21 254
	2 735 903	2 540 429	4 205 186	9 481 518
				6 898 928

POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

 , administrateur

 , administrateur

CONFÉRENCE RÉGIONALE DES ÉLUS
DE LA BAIE-JAMES
BILAN
AU 31 MARS 2009

8

	2009			2008
	Fonds de développement régional (FDR)	Fonds d'administration	Fonds affectés (page 9-10)	Total
	\$	\$	\$	\$
PASSIF				
À COURT TERME				
Créditeurs		471 213		471 213
Dû au fonds de développement régional (FDR)		635 429		635 429
Dû aux fonds affectés (note 4)				
Programme de participation régionale à la mise en valeur des forêts (PPRMVF)		295 731		295 731
Commission régionale sur les ressources naturelles et le territoire (CRRNT)		419 203		419 203
Comax Nord		274 176		274 176
Table Culture		91 611		91 611
Aînés		113 787		113 787
Table de concertation des véhicules hors-route (VHR)		36 850		36 850
Programme de réduction des tarifs aériens (PRTA)		15 851		15 851
Route Monts Otish		107 864		107 864
Subventions reportées (note 7)			22 500	22 500
		2 461 715	22 500	2 484 215
ACTIFS NETS				
NON AFFECTÉS				439 730
GREVÉS D'AFFECTATIONS D'ORIGINE EXTERNE	2 735 903		4 182 686	6 918 589
INVESTIS EN IMMOBILISATIONS CORPORELLES		78 714		78 714
	2 735 903	78 714	4 182 686	6 997 303
	2 735 903	2 540 429	4 205 186	9 481 518

CONFÉRENCE RÉGIONALE DES ÉLUS
DE LA BAIE-JAMES
BILAN - FONDS AFFECTÉS
AU 31 MARS 2009

	2009						2008
	Programme de participation régionale à la mise en valeur des ressources en milieu forestier (PMVRMF)		Commission régionale sur les ressources naturelles et le territoire (CRRNT)		Table de concertation des véhicules hors-route (VHR)		
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
ACTIF							
À COURT TERME							
Encaisse	1 080 213						989 204
Subventions à recevoir	800 000	346 150	375 000	50 000	10 000	148 750	1 080 213
Avances au fonds d'administration (note 4)		295 731	419 203	274 176	91 611	113 787	1 769 900
	1 880 213	641 881	794 203	324 176	101 611	262 537	1 355 073
							1 253 484
PASSIF							
À COURT TERME							
Subventions reportées (note 7)				22 500			22 500
ACTIFS NETS							
GREVÉS							
D'AFFECTATIONS							
D'ORIGINE EXTERNE	1 880 213	641 881	794 203	301 676	101 611	262 537	4 182 686
	1 880 213	641 881	794 203	324 176	101 611	262 537	4 205 186
							2 711 824

CONFÉRENCE RÉGIONALE DES ÉLUS
DE LA BAIE-JAMES
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS
DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2009

10

Note 1- STATUTS CONSTITUTIFS ET NATURE DES ACTIVITÉS

L'organisme, constituée selon l'article 97 de la Loi sur le ministère du Développement économique et régional et de la Recherche, le 1er avril 2004, est un organisme sans but lucratif.

L'organisme a principalement pour mandat d'évaluer les organismes de planification et de développement au palier local et régional, dont le financement provient en tout ou en partie du gouvernement, de favoriser la concertation des partenaires dans la région et de donner, le cas échéant, des avis au ministre sur le développement de la région.

Note 2- PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

Actifs et passifs financiers

Lors de la comptabilisation initiale, tous les actifs et les passifs financiers sont évalués et comptabilisés à leur juste valeur. Les coûts de transaction liés aux actifs et aux passifs financiers détenus à des fins de transaction sont comptabilisés à l'état des produits et charges. Les coûts de transaction liés aux actifs financiers disponibles à la vente et aux prêts et créances augmentent la valeur comptable des actifs financiers afférents. Les coûts de transactions liés aux autres passifs financiers réduisent la valeur comptable des passifs financiers afférents.

Par la suite, les actifs et les passifs financiers sont évalués et comptabilisés comme il est décrit ci-après :

- L'encaisse, les dépôts à terme, les subventions à recevoir, les débiteur, les avances au fonds d'administration, les créditeurs, le dû à la Conférence régionale des élus de la Baie-James et les dus aux fonds affectés sont classés comme détenus à des fins de transaction, et comptabilisé à la juste valeur.
- Les placements du fonds local d'investissement et du fonds d'administration sont classés comme prêts et créances. Ils sont évalués au coût après amortissement calculé selon la méthode du taux d'intérêt effectif (incluant toute dépréciation).

Estimations comptables

Pour dresser des états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada, la direction de l'organisme doit faire des estimations et poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés dans les états financiers et les notes afférentes. Ces estimations sont fondées sur la connaissance que la direction possède des événements en cours et sur les mesures que l'organisme pourrait prendre à l'avenir. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

Note 2- PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

Comptabilité par fonds

Fonds d'administration

Le fonds d'administration présente les actifs, les passifs, les produits et les charges afférents au fonctionnement.

Fonds de développement régional (FDR)

Le Fonds de développement régional (FDR) est constitué en vertu de l'article 111 de la Loi sur le ministère du Développement économique et régional et de la Recherche. Il est affecté au financement des mesures prévues dans le cadre des ententes spécifiques conclues entre une conférence régionale des élus, un ministère ou un organisme du gouvernement. Ce fonds peut aussi être affecté au financement de toute autre activité exercée par une conférence régionale des élus. Ce fonds présente les actifs, les passifs, les produits et les charges afférents à ses activités.

Autres fonds affectés

Programme de mise en valeur des ressources en milieu forestier (PMVRMF)

Le Programme de mise en valeur des ressources en milieu forestier (PMVRMF) présente les actifs, les passifs, les produits et les charges afférents aux activités qui visent à maintenir ou à améliorer la protection, la mise en valeur ou la transformation des ressources en milieu forestier.

Programme de participation régionale à la mise en valeur des forêts (PPRMVF)

Le Programme de participation régionale à la mise en valeur des forêts (PPRMVF) présente les actifs, les passifs, les produits et les charges afférents aux activités qui visent à contribuer au développement social et économique de la région, à implanter ou développer des projets aux fins éducatives, à permettre l'acquisition des connaissances et la concertation régionale et à améliorer la production, la protection, la mise en valeur ou la transformation des ressources du milieu forestier.

Commission régionale sur les ressources et le territoire (CRRNT)

Le Fonds Commission régionale sur les ressources naturelles et le territoire (CRRNT) présente les actifs, les passifs, les produits et les charges afférents aux activités de la Commission régionale sur les ressources naturelles et le territoire.

Note 2- PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

Comptabilité par fonds (suite)

Comax Nord

Le Fonds Comax Nord présente les actifs, les passifs, les produits et les charges afférents aux activités de maximisation des retombées économiques du projet hydroélectrique Eastmain/Rupert pour la région Nord-du-Québec (Baie-James).

Table Culture

Aînés

Table de concertation des véhicules hors-route (VHR)

Programme de réduction des tarifs aériens (PRTA)

Route Monts Otish

Ces fonds présentent les actifs, les passifs, les produits et les charges afférents aux activités spécifiques de chacun de ces fonds.

Constatation des apports et des autres produits

L'organisme applique la méthode de la comptabilité par fonds affectés pour comptabiliser les apports dans les fonds d'investissement et les autres fonds affectés. Selon cette méthode, les apports grevés d'affectations d'origine externes sont constatés lors de leur réception dans le fonds correspondant à l'objet pour lequel ils sont versés.

Les apports non affectés sont constatés à titre de produits du fonds d'administration lorsqu'ils sont reçus ou lorsqu'ils sont à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que son encaissement est raisonnablement assuré.

Les services administratifs, les charges recouvrées et les autres produits sont constatés à titre de produits lorsque le service est rendu, que le montant du service est fixé et que le recouvrement est raisonnablement assuré.

Les produits d'intérêts sont comptabilisés d'après le nombre de jour de détention du placement au cours de l'exercice.

CONFÉRENCE RÉGIONALE DES ÉLUS
DE LA BAIE-JAMES
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS
DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2009

13

Note 2- PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

Immobilisations corporelles

Les immobilisations sont comptabilisées au coût et elles sont amorties en fonction de leur durée de vie utile respective selon la méthode du solde dégressif aux taux suivants :

	Taux
Mobilier et agencement	20%
Équipement informatique	30%

Les acquisitions de l'exercice sont comptabilisées à la moitié des taux indiqués ci-dessus.

Les immobilisations doivent être soumis à des tests de dépréciation.

Note 3- MODIFICATIONS DE CONVENTIONS COMPTABLES

a) Adoption de conventions comptables

Immobilisations corporelles

Au cours de l'exercice, l'organisme a décidé d'amortir les immobilisations corporelles. Au cours des exercices précédents, ceux-ci étaient présentés comme actif au bilan mais n'étaient pas amorties. Cette modification de convention comptable a été appliquée rétroactivement et les chiffres de l'exercice 2008 ont été redressés. Le solde au 1er avril 2008 des actifs nets investis en immobilisations a été diminué d'un montant de 133 089 \$ correspondant à l'amortissement cumulé des immobilisations corporelles acquises à cette date. L'excédent des produits sur les charges de 2008 a été diminué de 4 152 \$ dans le fonds d'administration, correspondant à l'amortissement de l'exercice 2008.

Instruments financiers

Le chapitre 3855 du Manuel de l'ICCA, *Instruments financiers - comptabilisation et évaluation*, exige que les actifs financiers et les passifs financiers, y compris les instruments financiers dérivés, soient comptabilisés au bilan lorsque la société devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument financier. À la comptabilisation initiale, tous les instruments financiers assujettis au chapitre 3855 doivent être évalués à leur juste valeur, sauf dans le cas de certaines opérations entre apparentés. L'évaluation des instruments financiers pour les exercices subséquents sera fonction de leur classement : actifs et passifs financiers détenus à des fins de transaction, participations détenus jusqu'à leur échéance, prêts et créances, actifs financiers disponibles à la vente ou passifs financiers détenus à des fins autre que de transactions.

Note 3- MODIFICATIONS DE CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

Instruments financiers (suite)

Actifs et passifs financiers détenus à des fins de transaction

Les instruments financiers classés comme actifs et passifs financiers détenus à des fins de transaction sont comptabilisés à la juste valeur à chaque date de bilan et toute variation de la juste valeur est enregistrée aux résultats de l'exercice au cours duquel ces variations surviennent.

Prêts et créances, et passifs financiers détenus à des fins autres que de transaction

Les instruments financiers classés comme prêts et créances, et les passifs financiers détenus à des fins autres que de transaction, sont comptabilisés au coût après amortissement au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif. Les produits et les charges d'intérêt sont inclus dans les résultats de l'exercice.

Actifs financiers disponible à la vente

Les actifs financiers classés comme disponibles à la vente sont comptabilisés à la juste valeur à chaque date de bilan et toute variation de la juste valeur est enregistrée aux autres éléments du résultat étendu dans l'exercice au cours duquel ces variations surviennent. Lors de la décomptabilisation, tous les gains ou pertes cumulés sont alors comptabilisés aux résultats de l'exercice.

Coûts de transaction

Les coûts de transaction liés aux actifs et aux passifs financiers détenus à des fins de transaction sont passés en charges à mesure qu'ils sont engagés. Les coûts de transaction liés aux actifs financiers détenus jusqu'à leur échéance, aux prêts et créances et aux autres passifs financiers sont considérés dans la valeur comptable de l'actif et du passif et sont ensuite amortis sur la durée de vie prévue de l'instrument au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif. Les coûts de transaction liés aux actifs disponibles à la vente sont capitalisés lors de la comptabilisation initiale et ensuite transférés dans les autres éléments du résultat étendu immédiatement après la capitalisation.

CONFÉRENCE RÉGIONALE DES ÉLUS
DE LA BAIE-JAMES
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS
DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2009

15

Note 3- MODIFICATIONS DE CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

Instruments financiers (suite)

Classement des instruments financiers

L'évaluation initiale de tous les instruments financiers s'effectue à la juste valeur. Par la suite, les modes d'évaluation ultérieure sont présentés dans le tableau ci-dessous.

Instruments financiers	Classification	Mode d'évaluation ultérieure
Encaisse et découvert bancaire	Détenus à des fins de transaction	Juste valeur
Placements temporaires	Détenus à des fins de transaction	Juste valeur
Débiteurs	Prêts et créances	Coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif
Effets à recevoir	Prêts et créances	Coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif
Emprunt bancaire	Autres passifs	Coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif
Créditeurs et frais courus	Autres passifs	Coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif
Obligation découlant de contrat de	Autres passifs	Coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif
Dette à long terme	Autres passifs	Coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif

Ces classements n'ont eu aucune incidence sur les présents états financiers.

CONFÉRENCE RÉGIONALE DES ÉLUS
DE LA BAIE-JAMES
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS
DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2009

16

Note 3- MODIFICATIONS DE CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

Instruments financiers

Le 1^{er} janvier 2008, la société a adopté le chapitre 3251, *Capitaux propres*, le chapitre 3855, *Instruments financiers - comptabilisation et évaluation*, le chapitre 3862, *Instruments financiers - informations à fournir*, le chapitre 3863, *Instruments financiers - présentation* et le chapitre 3865, *Couvertures*, du Manuel de l'ICCA. Ces normes fournissent des recommandations quant à la comptabilisation et à l'évaluation des actifs financiers, des passifs financiers et des dérivés non financiers et décrivent quand et comment la comptabilité de couverture peut être appliquée.

Informations à fournir concernant le capital

Le 1^{er} décembre 2008, l'organisme a adopté le chapitre 1535, *Informations à fournir concernant le capital*. L'adoption par l'organisme de ces nouvelles normes n'a pas entraîné de changement dans la comptabilisation de ses opérations.

Note 4- CRÉANCES INTERFONDS

Les créances interfonds ne comportent ni intérêt ni modalité de remboursement.

Note 5- SUBVENTION À RECEVOIR - FONDS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL (FDR)

La subvention à recevoir du Fonds de développement régional (FDR), au montant de 2 100 474 \$ au 31 mars 2009, sera encaissé par tranches d'environ 500 000 \$ lorsque les liquidités de ce fonds seront moindre que 500 000 \$. Les liquidités de ce fonds s'élevaient à 485 137 \$ au 31 mars 2009.

CONFÉRENCE RÉGIONALE DES ÉLUS
DE LA BAIE-JAMES
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS
DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2009

17

Note 6- IMMOBILISATIONS CORPORELLES

COÛT	Solde au début	Acquisi- tions	Solde à la fin
	\$	\$	\$
Mobilier et agencement	88 004	6 950	94 954
Équipement informatique	66 339	65 788	132 127
	154 343	72 738	227 081
AMORTISSEMENT CUMULÉ	Solde au début	Amortis- sement	Solde à la fin
	\$	\$	\$
Mobilier et agencement	71 394	4 017	75 411
Équipement informatique	61 695	11 261	72 956
	133 089	15 278	148 367
VALEUR NETTE	21 254		78 714

Note 7- SUBVENTIONS REPORTÉES

	Solde au début	Encais- sement	Produits	Solde à la fin
	\$	\$		
Comax Nord				
Solde au début de l'exercice	22 500		22 500	
Subvention Hydro-Québec pour l'exercice		90 000	90 000	
Produits reportés au prochain exercice			(22 500)	22 500
	22 500	90 000	90 000	22 500

CONFÉRENCE RÉGIONALE DES ÉLUS
DE LA BAIE-JAMES
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS
DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2009

18

Note 8- ENGAGEMENTS

Bail à long terme

La société a signé un bail à long terme d'une durée de cinq (5) ans, échéant en septembre 2010. Ce bail comporte un loyer mensuel de 2 462 \$, ainsi qu'une option de renouvellement d'une durée de cinq (5) ans. Les paiements minimums exigibles en vertu de ce bail au cours des deux (2) prochains exercices s'élèvent à 44 315 \$ et se détaillent comme suit : 2010 - 29 543 \$; 2011 - 14 772 \$.

Fonds de développement régional (FDR)

Les montants à verser concernant des projets autorisés du Fonds de développement régional (FDR) s'élèvent à 2 163 828 \$ au 31 mars 2009 et se détaillent comme suit : 2010 - 1 223 828 \$; 2011 - 560 000 \$; 2012 - 280 000 \$; 2013 - 100 000 \$.

Programme de mise en valeur des ressources en milieu forestier (PMVRMF)

Le solde des montants à verser concernant des projets autorisés du PMVRMF s'élève à 1 587 451 \$ au 31 mars 2009.

Programme de participation régionale à la mise en valeur des forêts (PPRMVF)

Le solde des montants à verser concernant des projets autorisés du PPRMVF s'élève à 348 038 \$ au 31 mars 2009.

Table Culture

Le solde des montants à verser concernant des projets autorisés de la Table Culture s'élève à 56 975 \$ au 31 mars 2009.

CONFÉRENCE RÉGIONALE DES ÉLUS
DE LA BAIE-JAMES
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS
DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2009

19

Note 9- OPÉRATIONS AVEC DES SOCIÉTÉS

La Conférence régionale des élus de la Baie-James "*Conférence*" facture aux sociétés suivantes "*Sociétés*" les ressources nécessaires à leur gestion administrative. Ces charges ont lieu dans le cours normal des activités et sont mesurées à leur valeur d'échange, qui est la contrepartie établie et acceptée par les parties.

- Centre local de développement de la Baie-James
- Commission régionale sur les ressources naturelles et le territoire (CRRNT)

Les montants ainsi facturés par la "*Conférence*" aux différentes "*Sociétés*" au cours de l'exercice à titre de services administratifs et autres charges, ainsi que les soldes à recevoir par la "*Conférence*" des "*Sociétés*" à la fin de l'exercice se détaillent comme suit :

	<u>2009</u>	<u>2008</u>
Services administratifs		
Centre local de développement de la Baie-James	155 578	92 102
Commission régionale sur les ressources naturelles et le territoire (CRRNT)	<u>203 810</u>	
	<u>359 388</u>	<u>92 102</u>
Soldes à recevoir		
Centre local de développement de la Baie-James	17 537	12 020
Commission régionale sur les ressources naturelles et le territoire (CRRNT)	<u>18 053</u>	
	<u>35 590</u>	<u>12 020</u>

Note 10- FLUX DE TRÉSORERIE

L'état des flux de trésorerie n'est pas présenté, car il ne fournirait pas d'information supplémentaire utile pour la compréhension des états financiers.

CONFÉRENCE RÉGIONALE DES ÉLUS
DE LA BAIE-JAMES
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS
DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2009

20

Note 11- INFORMATIONS CONCERNANT LE CAPITAL

L'organisme gère plusieurs subventions pour lesquelles il existe des affectations d'origine externes précisant les conditions à respecter pour utiliser ces ressources financières. L'organisme s'est conformé aux exigences de ces apports affectés.

Note 12- INSTRUMENTS FINANCIERS

Juste valeur

La juste valeur des instruments financiers à court terme se rapproche de la valeur comptable en raison de leur échéance rapprochée.

La juste valeur des placements correspond à leur valeur comptable compte tenu des conditions du marché pour des placements comportant des conditions et des échéances semblables.

Note 13- CHIFFRES COMPARATIFS

Les chiffres de l'exercice 2008 ont été vérifiés par un autre vérificateur. Certains chiffres de l'exercice précédent ont été reclassés pour rendre leur présentation identique à celle de l'exercice courant.

CONFÉRENCE RÉGIONALE DES ÉLUS
DE LA BAIE-JAMES
RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2009

21

	2009				ANNEXE A
					2008
	Fonds de développement régional (FDR)	Fonds d'administration	Fonds affectés	Total	Total
	\$	\$	\$	\$	\$
PRODUITS					
PRODUCTIONS					
Rencontre TQR		50 000		50 000	
Symposium					10 500
Développement économique					35 710
Service de garde					16 600
		50 000		50 000	62 810
CHARGES					
ADMINISTRATION GÉNÉRALE					
Loyer		22 772	11 318	34 090	31 072
Assurances		2 042	520	2 562	2 222
Entretien et réparations		6 068	3 496	9 564	8 211
Déplacements et représentation		55 632	45 494	101 126	58 462
Publicités et information		16 010	12 014	28 024	24 369
Papeterie, dépenses de bureau et informatique		30 478	23 741	54 219	30 420
Location d'équipements		980	611	1 591	930
Télécommunications		13 741	14 870	28 611	14 464
Honoraires professionnels et consultants		21 886	10 935	32 821	19 884
Cotisations et associations		5 322	50	5 372	140
Taxes et licences		304		304	64
Intérêts et frais bancaires		23	50	73	195
Activités - maillage			30 733	30 733	19 587
Amortissement des immobilisations corporelles		15 278		15 278	4 152
		190 536	153 832	344 368	214 172
PRODUCTIONS					
Régions ressources		5 144		5 144	13 113
Rencontre des aînés Nord-du-Québec			10 000	10 000	1 954
Rencontre TQR		47 148		47 148	
Entente spécifique - Aînés			6 105	6 105	
Symposium					43 942
Développement économique					20 000
Service de garde					17 617
Grand prix du tourisme					2 000
Maison des jeunes de Lebel-sur-Quévillon					1 000
Infiroute					54 074
		52 292	16 105	68 397	153 700



110, boulevard Matagami, C. P. 850, Matagami (Québec) J0Y 2A0
Tél. : 819 739-4111 • Sans frais : 800 516-4111 • Télécopieur : 819 739-4809
matagami@crebj.ca • www.crebj.ca

